



Problème de s.a.v : 3 mois et demi d'attente pour une poussette.

Par **Marna**, le **12/11/2008** à **15:02**

Bonjour, rnJ'aimerais que l'on me réponde à ce sujet car je ne sais vraiment pas quoi faire pour obtenir gain de cause.rnJ'ai acheté une poussette pour mon fils et le frein s'est cassé donc le magasin qui me l'a vendu, l'a renvoyé au S.A.V.rnCela fait 3 mois et demi que je l'attends, j'ai appelé la magasin mais ils n'ont pas l'air de s'affoler alors j'ai appelé le S.A.V et ils m'ont dit que ça ne tardera pas mais toujours rien. Je m'inquiète beaucoup car j'ai peur de ne plus revoir ma poussette. rnJ'ai attendu une arche musicale de transat qui vient de la même marque pendant 5 mois, du coups mon fils s'en est jamais servi !rnEst-ce normal? je pense que NON! Que puis-je faire? rnMerci de votre réponse à propos de ma poussette que j'attends avec impatience maintenant.